

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session plénière du 20 décembre 2019

Orientations Budgétaires

Intervention de Yves Salanave-Péhé

Conseiller départemental de Cœur de Béarn

Au nom du groupe de la gauche départementale

Monsieur le Président, chers collègues,

Vous me connaissez maintenant. Depuis le temps... A l'occasion de ce débat sur les Orientations Budgétaires, on va vous faire par ma voix des propositions concrètes, accessibles et de bon sens. Cette intervention est dans la continuité de ce que nous avons déjà dit ces dernières années.

Maintenant que nous avons en quelque sorte « purgé » les chimères sur notre prétendue mauvaise gestion jusqu'en 2015 (le temps a passé si vite !), maintenant que les postures sur votre supposée correction toute faite de maîtrise des dépenses tout en gardant de l'ambition pour notre instance n'ont plus de raison d'être, nous sommes en capacité de vous démontrer qu'il y a des marges de manœuvre dans les propositions budgétaires et que nous pouvons les utiliser de manière efficace sur des sujets sur lesquels nous avons déjà eu l'occasion d'attirer votre attention, et qui portent surtout sur des points sensibles essentiels pour nos micro-sociétés qui se déchirent sous nos yeux. Loin d'une démagogie facile, nous avons effectivement ce sentiment étrange, dérangeant et même frustrant que nous aurions pu disposer de moyens d'une autre ampleur et que nous sommes peut-être passés à côté d'actions importantes pour un peu plus de solidarité. Il n'est pas trop tard.

On ne vous emmène pas à Venise pour une rêverie sentimentale et déconnectée d'un quotidien ennuyeux parce qu'inéluctable. On vous convie simplement à une trajectoire infléchie raisonnablement.

On a constaté à maintes reprises que les ressources de fonctionnement que vous avez portées au budget primitif étaient systématiquement minorées. On vous parlait - notamment ma collègue Anne Barbet - de petites cachotteries, vous nous avez rétorqué sans cesse et inmanquablement « principe de précaution, hypothèses minimalistes et prudentielles », etc.

Le point de désaccord a porté sur les politiques bien sûr, où nos marqueurs ne sont décidément pas les mêmes, mais aussi sur la détermination des fameux DMTO. Vous n'avez eu de cesse de nous expliquer que ces droits de mutation constituaient une ressource aussi volatile qu'incertaine et difficile à prévoir, même s'il vous a fallu admettre leur apport essentiel au bouclage budgétaire et au financement de vos politiques.

D'abord, regardons les faits, et particulièrement les exercices de votre mandat. Comparons ce que vous aviez inscrit aux différents Budgets Primitifs et le constat que nous avons été amenés à faire lors des différents Comptes Administratifs. En cumulé, sur les exercices 2016-2019, le gap cumulé entre les réalisations et les prévisions s'élève à 81 millions d'euros. Ce sont bien en moyenne 20 millions d'euros annuels qui ont échappé à une programmation pertinente démocratiquement décidée. Ce n'est pas une paille. C'est en tout cas une utilisation pour le moins discutable des deniers publics.

Ceci induit une sorte de dérèglement des indicateurs financiers et donc mécaniquement de leur utilisation. Que dire d'une épargne nette annoncée à 15 millions et qui finit à 44 ? Que penser d'un emprunt envisagé à 62 millions et qui, finalement, n'est « que » de 25 millions, d'une capacité de désendettement prévue à 7,6 années et qui ne sera in fine que de 4,3 ans. Tout cela en quelques mois ! Vous allez me répondre : mais c'est très bien comme cela, on fait mieux que prévu, on est d'excellents gestionnaires. Nous, on vous dit : il n'est pas sain de générer ainsi des crédits qui échappent à la programmation de notre assemblée souveraine alors que des besoins sociaux sont là, urgents. Ils hurlent sous nos fenêtres, menaçant d'emporter nos démocraties vacillantes. Ici comme ailleurs, l'efficacité des mécanismes de redistribution est un enjeu fondamental pour leur avenir.

On ne va pas refaire l'histoire. Mais, avec ces 81 millions d'euros et ces 20 millions annuels, on aurait pu – et on peut encore - par exemple :

- Anticiper et peut-être même enrayer la paupérisation générée par la réforme du chômage en consacrant quelques crédits au financement du RSA et en améliorant les actions d'insertion en faveur des publics vulnérables touchés. On peut démontrer que moins d'1 million cumulé sur 4 exercices améliorerait significativement la situation ;
- Doter les services départementaux de 2 postes d'évaluateurs de terrain pour les politiques sociales, 110 000 euros par an, soit un peu plus de 500 000 euros sur 5 ans ;
- Accroître les moyens dédiés à la prévention spécialisée en finançant quelques postes d'éducateurs de terrain dans les agglomérations de Pau, Bayonne et Mourenx. Avec 450 000 euros par an, soit 2 millions sur la période considérée, on répondait aux besoins tels qu'ils sont exprimés par les équipes ;
- Consacrer des crédits supplémentaires aux EHPAD dont nous avons la charge et qui sont en souffrance dramatique. Une ligne de crédit de 200 000 euros annuels permettrait à n'en pas douter de renforcer intelligemment les moyens ;
- Plus généralement, nous nous devons d'améliorer les conditions de travail des métiers d'aide à la personne, revaloriser la mobilité, réfléchir à la création d'un service de garde de nuit sur le département à l'aide de financements croisés de l'ARS, améliorer la rémunération des accueillants familiaux et développer les offres de répit ; là aussi entre 200 et 300 000 euros annuels aideraient à faire bouger les lignes ;
- On pouvait même envisager de doper le PPI des collègues en s'attachant aux petits travaux de chauffage et d'isolation qui sont nécessaires au confort et au développement durable, au-delà des grandes opérations de restructuration avec un volume d'une cinquantaine de milliers d'euros annuels.

Bref, nous avons – et avons toujours - dans ces crédits inattendus mais maintenant prévisibles de quoi répondre à de vraies réalités qui nous remontent sans cesse.

J'en arrive donc à ce caractère aléatoire et erratique des droits de mutation si souvent mis en avant. Certes, nous ne décidons pas du montant de la ressource, mais force est de constater que deux faits sont évidents sur la période récente : nous avons constamment sous-estimé le montant des DMTO d'un montant quasiment invariable et leur consistance est vérifiée.

D'autre part, la tendance actuelle semble solide et échappe au court terme. Le rapport de l'ordre des notaires qui vient d'être publié est éloquent. Je vous en conseille la lecture à vos moments de somnolence car les chiffres sont spectaculaires. Cette année, pour la première fois, le nombre de transactions immobilières a dépassé le million d'unités, il est en hausse de 10 % par rapport à l'année dernière, malgré des prix qui flambent surtout dans les grandes villes. Les spécialistes - notamment Thomas Picketty - estiment que l'on s'est installé durablement dans un modèle qui rappelle le

capitalisme balzacien du début du 19^{ème} siècle où la constitution d'un patrimoine – même modeste - est la priorité absolue des agents économiques. Entre parenthèse celui qui génère le plus d'inégalités.

72 % des acheteurs avancent comme raison de l'achat la préparation de la retraite, sujet chaud s'il en est aujourd'hui. Ne plus avoir de remboursement d'emprunt, avec un revenu supplémentaire lié à la perception d'un loyer sont en effet les motifs invoqués dans l'enquête des notaires. Bref, l'immobilier est devenu à lui seul un dispositif de retraite par capitalisation qui ne dit pas son nom... La baisse des taux d'intérêt encourage bien sûr puissamment le phénomène vers un horizon économique plus lointain que prévu.

A partir de ces constats, nous vous proposons de retenir les hypothèses suivantes pour la construction de notre budget.

Un : inscrivons un chiffre de 15 millions d'euros supplémentaires au titre des DMTO, ce qui les conduirait tout bonnement au chiffre du CA de 2019. Ce que je viens de dire révèle incidemment le caractère peu audacieux d'une telle proposition. C'est même en-deçà de la moyenne arithmétique de ce que nous avons constaté ces six derniers exercices.

Deux : divisons en deux ce bonus. Consacrons 5 millions au remboursement de la dette, à la non-réalisation d'emprunts ou même à un fléchissement conjoncturel de la dynamique de l'immobilier.

Et puis, consacrons les 10 millions restants aux politiques et mesures qui nous paraissent urgentes à mettre en œuvre ou à rétablir et que j'évoquais plus haut.

Avantage accessoire en passant : nous prêterons moins le flanc au passage des fourches caudines de ces mécanismes de péréquation horizontale passablement technocratiques et indéchiffrables.

Je conclus. Je dois dire qu'une option rétablirait d'une certaine façon la justice sociale, en tout cas l'idée que nous nous en faisons. L'argent provenant de la capitalisation rampante serait redistribué à des fins de solidarité. Peut-être est-ce vers ce type de solution que nous pourrions imaginer des réponses aux questions lourdes qui se posent actuellement dans ce pays, autour de ses ronds-points et dans les rues des grandes villes. C'était la piste ouverte par des esprits brillants comme Jean Jaurès ou, plus récemment, Pierre Bourdieu. (Rappelez vous ses interventions lors des grèves de 1995 !)

Je sais que certains d'entre vous attendaient une citation pour nourrir leur imaginaire et éventuellement enrichir leur culture. La voici. Soyons précis : il s'agit plutôt d'un détournement d'une pensée de Michel Rocard : « Nous sommes collectivement dépositaires d'une douloureuse contrainte : introduire la justice sociale dans les comptes des instances dont nous avons la charge. »

Je vous remercie...